



LA FRANCE FACE AU GÉNOCIDE DES TUTSI

ESSAI

VINCENT DUCLERT

TTT

Quel rôle la France a-t-elle joué dans le génocide des Tutsi, au Rwanda, au cours duquel, il y a tout juste trente ans, en 1994, en l'espace de cent jours, entre huit cent mille et un million de personnes ont été assassinées? Mise en place en 2019 à l'initiative de l'Élysée, dans un climat tendu ¹, la commission d'historiens réunie autour de Vincent Duclert pour travailler sur les archives françaises a répondu – partiellement, lui a-t-on reproché, mais fermement néanmoins. Elle a rendu, le 26 mars 2021, un rapport concluant à « un ensemble de responsabilités, lourdes et accablantes », de l'État français – plus précisément la présidence de la République, incarnée par François Mitterrand – dans le génocide, tout en excluant sa « complicité ». De ce rapport critiqué, mais qui a néanmoins contraint la France à enfin regarder en face ce passé si récent, l'ouvrage de Vincent Duclert, *La France face au génocide des Tutsi*, s'offre tout ensemble comme une synthèse et un prolongement, qui « accentue le constat de la responsabilité des autorités françaises, particulièrement au niveau présidentiel chargé du Rwanda jusqu'en 1994 ».

S'appuyant de façon minutieuse sur les archives, Vincent Duclert revient sur la période pré-génocidaire, plus précisément les années 1990-1994,

pour pointer la multiplicité des alertes critiques face au « risque de dérive meurtrière [du régime rwandais] et de génocide programmé des Tutsi », que les autorités françaises d'alors n'ont pas écoutées, ou ont renoncé à entendre. La somme de ces mises en garde est accablante, autant que le déni qui leur fut opposé. Si l'ouvrage est d'une lecture sévère, il est aussi porteur d'un questionnement vivifiant, émouvant même, sur l'importance des archives et de la connaissance, sur le travail de l'historien : « *L'histoire n'est pas LA vérité, mais quête de vérité, et, sous cet angle, elle est une démarche indispensable* », dit Michelle Perrot, citée par Duclert, dont la réflexion éthique embrasse aussi l'équilibre des pouvoirs en République et la légitimité discutée de la notion de « raison d'État ». – Na.C.

¹ En raison notamment de l'absence, dans ses rangs, des historiens Stéphane Audoin-Rouzeau, Jean-Pierre Chrétien, spécialiste de l'Afrique des Grands Lacs, et Hélène Dumas, dont paraissent aujourd'hui en poche deux ouvrages essentiels : *Sans ciel ni terre. Paroles orphelines du génocide des Tutsi (1994-2006)*, un recueil d'écrits d'enfants rescapés (2020, rééd. La Découverte poche, 2024), et *Le Génocide au village. Le massacre des Tutsi au Rwanda (2014, rééd. Points, à paraître le 2 février)*. | Éd. Taillandier, 640 p., 25,50 €. **LIRE** aussi page 24.

La commission réunie autour de l'historien Vincent Duclert a conclu à « un ensemble de responsabilités, lourdes et accablantes », de l'État français dans le génocide des Tutsi. Ci-contre, un camp de réfugiés tutsi, en 1994.

